

BUDGET

"Lambert : « Nous aurons une discussion musclée » "

Le Parisien - Mardi 14 octobre 2003

Oui, il y aura bien une chasse aux fraudeurs à la redevance télé, une augmentation du gazole et on ne touchera pas à l'ISF. Le ministre du Budget, Alain Lambert, explique pourquoi le gouvernement restera sourd aux amendements des députés.



MINISTERE DES FINANCES, PARIS (XII e), HIER. Pour le ministre du Budget, Alain Lambert, « les 35 heures ont été néfastes à l'économie française ». LP/DELPHINE GOLDSZTEJN.)

accru les inégalités entre les salariés et elles ont porté atteinte à la valeur « travail » qui, pour moi, est l'une des plus précieuses. Donc, je persiste et signe : les 35 heures ont été néfastes à l'économie française.

Maintenez-vous votre chiffrage du coût des 35 heures ?

Permettez-moi de me contenter de reprendre les chiffres du précédent gouvernement pour évaluer le coût des 35 heures. Il annonçait 8 milliards d'euros pour les lois Aubry, 2 milliards pour la fonction publique et 7 milliards pour le surcoût de 2003 à 2005 (selon le programme de stabilité déposé par Lionel Jospin devant la Commission européenne fin 2001). Soit un coût total supérieur à 17 milliards d'euros, que nous vérifions aujourd'hui. Voilà la vérité des chiffres.

Si les 35 heures sont mauvaises économiquement, pourquoi ne pas revenir politiquement dessus ?

Pour ne pas commettre la même erreur que Martine Aubry et Lionel Jospin, qui ont utilisé la loi pour les imposer. La vraie méthode d'aménagement du temps de travail commence par le dialogue social et se poursuit par des adaptations en fonction des métiers et des

C'EST AUJOURD'HUI que débute le débat budgétaire à l'Assemblée nationale. Le ministre du Budget s'attend à des échanges « musclés » avec les députés de la majorité qui auraient souhaité faire plier le gouvernement sur la redevance télévisuelle, sur la hausse du gazole et sur l'impôt de solidarité sur la fortune. Il répond également à Lionel Jospin et Martine Aubry sur les 35 heures.

Lionel Jospin qualifie votre gouvernement de « mystificateur ». Que lui répondez-vous ?

Alain Lambert. Je respecte les sentiments de Lionel Jospin, mais je crains qu'un certain dépit ne l'ait conduit à émettre des points de vue pessimistes et mélancoliques qui, à mon avis, ne favorisent pas la construction de l'avenir.

Martine Aubry vous a-t-elle convaincu sur les 35 heures ?

Je me réjouis que Martine Aubry dise être fière de ses lois. C'est son droit. Et c'est son honneur de le dire. Mais elle ne m'a pas convaincu : les 35 heures ont rigidifié l'organisation du travail et affecté la croissance ; elles ont bloqué les revenus, notamment des plus modestes ; elles n'ont pas empêché la remontée du chômage ; elles ont

branches. C'est ce que nous ferons. La discussion budgétaire commence aujourd'hui.

Vous attendez-vous à une bataille sur la redevance télé ?

J'aborde cette discussion au Parlement dans un esprit d'ouverture et de dialogue. S'agissant de la redevance, la Commission des finances a voté un amendement qui reprend la quasi-intégralité du texte du gouvernement, à l'exception du croisement des fichiers avec les opérateurs de télé payante (câble, satellite, télévision cryptée) introduit pour lutter contre la fraude. Il est possible de répondre aux interrogations que ce texte suscite. Je demanderai d'ailleurs à Jean-Jacques Aillagon, mon collègue de la Culture, de donner aux députés toutes les explications utiles. Mais notre projet est équilibré.

Autre point sensible, la hausse de la taxe sur le gazole. Que répondrez-vous aux députés mécontents ?

Nous aurons une discussion musclée sur la TIPP gazole. Je rappellerai qu'il a été adopté sous la précédente législature un plan de réduction de l'écart de fiscalité entre l'essence et le gazole. Mais pour le consommateur, ce qui compte avant tout, c'est le prix à la pompe. Je sais qu'il est très inférieur à ceux du printemps dernier.

Quid de la revalorisation du barème de l'impôt de solidarité sur la fortune demandée par les députés et qui reviendrait à l'alourdir ?

Sur le barème de l'ISF, la question n'est pas d'actualité pour le gouvernement.

Les dernières prévisions de l'Insee font planer un doute sur les hypothèses de croissance (+ 1,7 %) retenues pour 2004 par le gouvernement. N'avez-vous pas été trop optimiste ?

L'hypothèse de + 1,7 % a été un choix prudent totalement en ligne avec le consensus des économistes tel qu'il existait au moment du bouclage du budget. Malgré ses réserves sur la situation économique et monétaire, la dernière prévision de l'Insee ne met pas en cause notre prévision de croissance pour 2004.

Avez-vous prévu des économies supplémentaires au cas où la croissance ne serait pas au rendez-vous ?

En 2004, nous réaliserons au total 5,4 milliards d'euros d'économies. Mais nous subissons une augmentation de 3 milliards d'euros des dépenses inéluctables : la dette, les pensions, les minima sociaux et les dotations aux collectivités locales. Pour l'avenir, il faudra faire des efforts pour maîtriser les dépenses de santé. Je souhaite qu'elles n'augmentent pas plus que la richesse nationale.

La dette des Français continuera à croître l'an prochain. N'est-ce pas décevant pour vous qui avez fait de l'avenir des générations futures une de vos priorités politiques ?

Pour le volet dépenses du budget de l'Etat, l'essentiel est d'en avoir repris la maîtrise. Le fait qu'elles soient pour la deuxième année consécutive stabilisées hors inflation est une première depuis vingt ans. Le non-remplacement des départs à la retraite de fonctionnaires une seconde année consécutive est aussi une première depuis trente ans. Si les progrès ne sont pas toujours aussi rapides que je le souhaiterais, l'important est d'engager des orientations fortes et irréversibles. Pour le volet recettes, celles-ci dépendent énormément de la conjoncture. Nous sommes hélas en période de vaches maigres. Mais dès le retour d'une période de vaches grasses, il faudra massivement réduire le déficit pour maîtriser la dette.

Sur 23 mesures fiscales, 22 sont favorables ou neutres pour le contribuable

L'impôt sur le revenu baisse mais les taxes et les impôts locaux grimpent. Ne prenez-vous pas d'une main ce que vous donnez de l'autre ?

C'est un amalgame que je réfute. S'agissant du programme fiscal contenu dans le budget, il faut savoir que l'effort engagé porte non seulement sur l'impôt sur le revenu,

mais également sur l'allégement des charges qui pèsent sur l'emploi, ainsi que sur de nombreuses autres mesures. Sur 23 mesures fiscales, 22 sont favorables ou neutres pour le contribuable, et le montant total des allègements s'élève à 3,3 milliards d'euros. S'agissant de la fiscalité locale, dont je rappelle qu'elle dépend des décisions des collectivités locales et non de l'Etat, le taux des impôts locaux n'augmente que de 2,2 % en 2003, à peine plus que l'inflation. Il est vrai que les départements connaissent des difficultés car le précédent gouvernement leur a imposé l'APA qui a connu un doublement en deux ans.

Prévoyez-vous de faire un geste salarial pour les fonctionnaires ?

Le gouvernement arrêtera sa position courant novembre. Le contexte économique laisse peu de marges de manoeuvre. Cela étant, n'ayons pas l'obsession du « point » de la fonction publique. En 2003, avant toute mesure de revalorisation générale, la rémunération des salariés en place de la fonction publique augmentera en moyenne de 4 % (GVT, avancement, plans catégoriels, etc.), soit un gain de pouvoir d'achat assuré d'au moins 2 %.

[Propos recueillis par Jean-Marc Plantade](#)